



République Française
Département du PUY-de-DÔME
Canton de GERZAT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT

Séance du 11 février 2025

N°2025-02

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 février 2025 à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le 05 février 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : vingt-et-un (21)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, Mme PIRONIN Maryse, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, M. LAZEWSKI René, Mme GHESQUIERE Chantal, Mme BALICHARD Dominique, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme REVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : un (1)

Mme CHETTOUH Aïcha donne pouvoir à Mme REVEILLOUX Françoise.

Absent(e)s: cinq (5)

M. BAYLE Dominique, ESPINASSE Philippe, M. PRIEUR Olivier, Mme METENIER Séverine, M. FRADET Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Délibération 2025-02

Objet : Solidarité avec la population de Mayotte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-1,
Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la Commune d'AULNAT tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

La Commune d'Aulnat contribue souhaite soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités.

Entendu l'exposé du rapporteur,

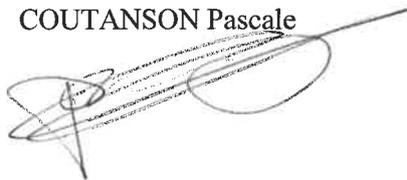
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

- **De faire un don d'un montant de 2 100 € à la Protection civile, l'un des partenaires de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte ».**

En mairie d'Aulnat,
le 11 février 2024,

Madame la secrétaire de séance
COUTANSON Pascale



Madame le Maire
MANDON Christine

